# Agenda

#### • 22 février

"Les aspects juridiques, sociaux et fiscaux de la diversification agricole" (formation organisée en partenariat avec le CIVAM et un intervenant extérieur).

A Nomain, de 9 à 17h.

#### • 9 mars :

"Le sorgho, nouvelle piste vers le déficit en eau ? " par le GEDA Scarpe-Hainaut

à Wasmes-Audemez-Briffoeil de 14h à 17h.

Inscription auprès d'Aurore Dlugon

#### • 15 mars :

"Histoires de chouettes, de têtards et de fruitiers !"

A Flines-lez-Râches chez Dominique Carette de 14h à 16h

Inscription auprès d'Aurore Dlugon

#### • 21 et 31 mai :

Passage du jury du Concours agricole des prairies fleuries.

# Distribution de perches de saules

Le Parc organise une distribution de perches de saules. Ces tiges de 3 à 3,5 m de long pour un diamètre de 10 à 15 cm sont à planter à une profondeur de 50 à 80 cm. Il faudra ensuite couper à une hauteur de 1,80 à 2 m pour obtenir un saule têtard au bout de quelques années. Le saule est un réservoir pour la biodiversité, crée de l'ombre aux bétails et, après plusieurs années, fournit du bois de chauffe .

Contact et réservation : Frédéric Lecomte, f.lecompte@pnr-scarpeescaut.fr, tél. : 03.27.19.19.70.

## Valorisation viande bovine et marque Parc

Une enquête téléphonique est en cours de réalisation avec la Chambre d'agriculture pour questionner un échantillon d'éleveurs. L'objectif est de mieux connaître les pratiques des éleveurs par rapport aux critères du cahier des charges national « Marque Valeurs Parc ». L'enjeu sera ensuite d'adapter ce cahier des charges à notre territoire, en partenariat avec les éleveurs intéressés, afin qu'ils puissent bénéficier de la marque nationale.

Si vous voulez en connaître plus sur la démarche ou faire partie des éleveurs interrogés, n'hésitez pas à contacter Pauline Coucaud.

## Jus de pommes collectif

Ce fut une première édition plutôt bien réussie! A la demande d'agriculteurs qui souhaitent valoriser le patrimoine fruitier et montrer qu'une filière locale est possible, le Parc a organisé, fin 2020, la logistique d'un pressage collectif avec 7 agriculteurs volontaires. Pas moins de 4,3 tonnes de pommes (dont 1850 kilos de production biologique) ont été collectées. L'équipe a acheminé le tout à l'Institut de Genech où les fruits ont été pressés. Le 1650 litres de jus obtenu proviennent d'un mélange de variétés anciennes comme la Belle Fleur Double, la Colapuis, la Gueule de Mouton, la Sang de bœuf, la Lanscailler, la Reinette de France, la Double bon pommier rouge ou encore la Rambour d'hiver.

L'enjeu est multiple : faire connaître le patrimoine fruitier local et lui permettre une meilleure valorisation. L'organisation d'une pressée commune permet à la fois aux agriculteurs de



gagner du temps sur la logistique et d'avoir des bouteilles homologuées à la commercialisation avec des étiquettes adaptées. L'opération se renouvellera en 2021 avec des modalités qui pourront différer suivant le nombre et la localisation des agriculteurs intéressés.

Deux dates sont prévues chez des agriculteurs du territoire pour vous initier ou vous perfectionner à la taille, en particulier sur des vergers anciens hautes

tiges. Au programme, l'entretien des arbres du verger pour récolter de meilleurs fruits : les grands principes de taille, la conduite des arbres, les maladies et les ravageurs, les auxiliaires, etc.

- le 2 mars de l 3 h 30 à 16 h 30 chez Olivier Pety (La Cense de la vie), 100 rue du Hem à Flines-les- Râches,
- le 10 mars de 13h30 à 16h30 chez Sébastien Dupriez, 10 Grande Rue à Château l'Abbaye.

Renseignements et inscriptions obligatoires avant le 26 février 2021 auprès de Pauline Coucaud.

## De nouveaux marchés de producteurs ?

De plus en plus de communes, qui ont à cœur de dynamiser leur ville ou village, s'intéressent à la mise en place de marchés de producteurs locaux. Ceux-ci cependant ne trouvent pas forcément d'intérêt à fréquenter les petits marchés, qui prennent parfois beaucoup de temps et peuvent être peu rémunérateurs. Tout l'enjeu est donc de pouvoir répondre

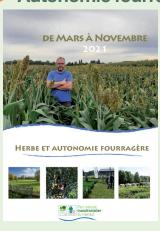


aux attentes de chacun, côté producteurs comme municipalités, pour mieux organiser, animer, communiquer sur ces marchés, en sachant qu'un investissement des différentes parties prenantes est indispensable à leur réussite. Certaines communes sont toujours à la recherche d'exposants.

Si vous êtes intéressé, merci de vous rapprocher de Pauline Coucaud.

Plus d'infos auprès d'Aurore Dlugon.

## Autonomie fourragère



Chaque année, le Parc naturel régional coordonne un programme d'une dizaine de rencontres techniques sur l'autonomie fourragère. Destinées aux éleveurs, ces visites d'exploitation et réunions d'informations avec des professionnels permettent d'échanger sur les alternatives à l'importation de soja, de maïs, etc. remplacés par la production de foins. Semences spéciales, pratiques de séchage en grange... : ces temps de rencontre réunissent un quinzaine de personnes par séance. Elles sont ouvertes à tous.

N'hésitez pas à vous inscrire auprès d'Aurore Dlugon.

#### Parc naturel régional Scarpe-Escaut 357, rue Notre Dame d'Amour 59731 Saint-Amand-les-Eaux Cedex BP 80055 03 27 19 19 70 contact@pnr-scarpe-escaut.fr www.pnr-scarpe-escaut.fr

#### Vos contacts:

Christelle Parmentier: c.parmentier@pnr-scarpe-escaut.fr Pauline Coucaud: p.coucaud@pnr-scarpe-escaut.fr Aurore Dlugon: a.dlugon@pnr-scarpe-escaut.fr Emeric Dumontet : e.dumontet@pnr-scarpe-escaut.fr

> Tél portable de l'équipe : 06.82.84.54.46.

# Expérimentation d'une nouvelle forme d'aide

Un nouveau système d'aide à l'agriculture, les paiements pour services environnementaux, est expérimenté sur trois communes du Parc naturel régional (Saint-Amand-les-Eaux, Nivelle et Bruille-Saint-Amand), identifiées notamment pour leurs enjeux en termes de préservation de la ressource en eau et des zones humides.

Dans ces communes-tests, le bureau d'études Solagro a animé plusieurs ateliers de concertation entre mai et septembre 2020, mobilisant localement une dizaine d'exploitants ou représentants d'exploitations pour définir collectivement ces paiements. Les échanges durant les séances de travail ont permis de concevoir des indicateurs économiquement acceptables et ambitieux du point de vue environnemental, dans le respect des engagements de la Charte du Parc et du programme d'actions de l'Agence de l'eau Artois-Picardie (gestion et maintien des saules têtards, du réseau hydraulique, retard de fauche, pourcentage de

prairies pâturées, réduction dde l'indice de fréquence de traitement, etc.

Ainsi, si le dossier est validé par les financeurs, le Parc naturel régional Scarpe-Escaut mettra en œuvre ce dispositif expérimental sur les trois communes-tests durant cinq ans.

Cette expérimentation répond à l'appel à projet lancé par l'Agence de l'eau Artois-Picardie et le ministère de la Transition écologique et solidaire auquel ont candidaté Espaces naturels régionaux et deux autres Parcs (Caps et Marais d'Opale et Avesnois).

Plus d'infos auprès de Christelle Parmentier.



# Comment diminuer sa consommation d'énergie?

Un diagnostic énergétique a été réalisé chez 3 agriculteurs français (à Raismes, Flines-les Râches et Saint-Amand-les-Eaux) et 2 agriculteurs belges dans le cadre du programme européen « Ecorurable ». Ces 5 diagnostics mettent en évidence que leurs pratiques (pâturage extensif, agriculture biologique, usage des énergies renouvelables, absence de labours, réduction des produits phytosanitaires, etc.) sont moins consommatrices d'énergies et moins

émettrices de gaz à effet de serre.

Ces diagnostics sont suivis de conseils. Dans un élevage laitier, par exemple, on peut, grâce à l'installation d'un pré-refroidisseur de lait, réduire la consommation d'énergie du tank de 40 à 50%. Si on récupère la chaleur sur le tank, pour préchauffer l'eau nécessaire au nettoyage de l'installation de traite, on peut économiser jusqu'à 80% des coûts de chauffage. En abaissant la température moyenne de la laiterie de 5°C, on peut gagner 5 Wh/l, soit 18 % d'économie. Enfin, autre exemple, le raclage automatisé à chaînes

ou hydrauliques des déjections vers la fumière ou la fosse plutôt qu'à tracteur permet une économie de 80%.

Réalisés dans des fermes-tests, ces diagnostics et recommandations ont vocation à être partagés.

. Si vous souhaitez davantage d'informations ou faire part de votre « expérience énergétique ", prenez contact avec Emeric Dumontet.

## Prairies fleuries : dix ans déjà !

Depuis 2011, le Parc naturel régional organise le concours agricole annuel des prairies fleuries. Le principe ? Des botanistes, agronomes, apiculteurs et autres spécialistes visitent les prairies que vous présentez pour en étudier la biodiversité (faune, flore) et leur intérêt agro-écologique (valeur nutritive pour les



troupeaux). Annuellement, 3 à 5 exploitants agricoles participent à ce concours, d'abord local, puis national (avec une remise des prix au Salon international de l'agriculture). A l'occasion du 10<sup>e</sup> anniversaire de cet événement, un "master" sera organisé : il s'agira

de mettre en compétition tous les concourrants depuis 2010. L'objectif sera également d'évaluer l'évolution de chaque prairie sur la décennie.